

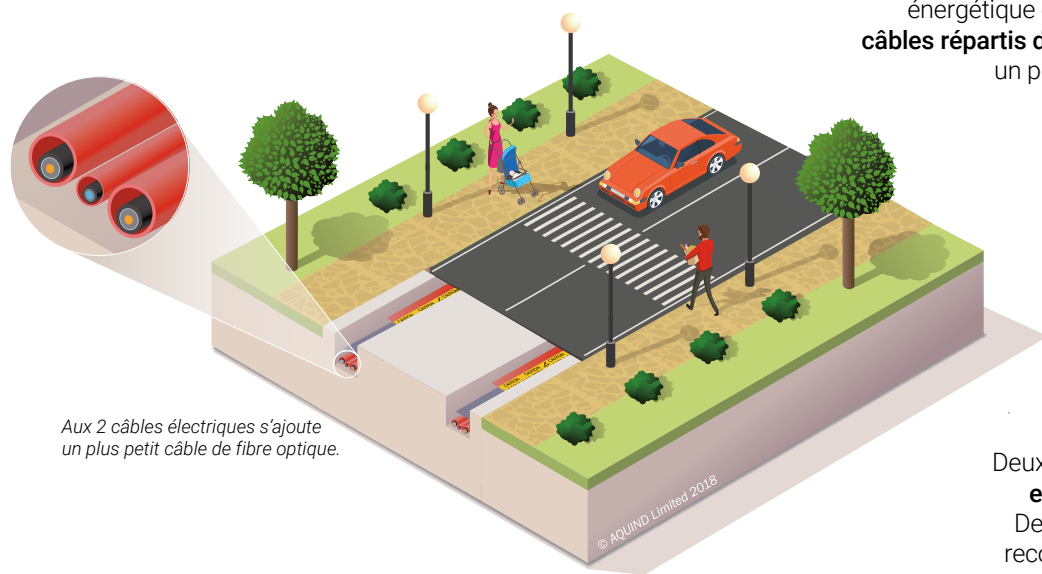
PROJET D'INTERCONNEXION L'essentiel du projet

juin 2019

Un projet de liaison électrique souterraine et sous-marine de 2 000 MW entre la Normandie et la côte sud de l'Angleterre.

À quoi ça sert ?

Les interconnexions rendent le réseau électrique plus sûr, permettant aux consommateurs de bénéficier d'une électricité fiable et économique, tout en contribuant à la transition énergétique.



Aux 2 câbles électriques s'ajoute un plus petit câble de fibre optique.

Comment ça marche ?

L'interconnexion fait transiter l'électricité dans les deux sens entre la France et l'Angleterre. La liaison est prévue **en courant continu**, ce qui permet le transport d'électricité sur de longues distances avec une efficacité énergétique optimale. Elle est constituée de **quatre câbles répartis dans deux tranchées** qui aboutissent à un poste de conversion dans chaque pays.

Comment se déroulent les travaux ?

Les travaux d'installation sont ceux d'un réseau enterré ordinaire. Deux tranchées d'environ **70 cm de largeur et 1,25 m de profondeur** sont réalisées. Des fourreaux en plastique sont installés, recouverts de sable et de remblais, puis **la route est remise à neuf**. Les câbles sont ensuite glissés dans les fourreaux. Cette technique éprouvée permet **une installation rapide et fiable**, minimisant la gêne pour les riverains et les automobilistes.

Où se situe le projet ?

L'arrivée de la liaison sous-marine est privilégiée à **Pourville**, en passant plusieurs mètres sous la plage sans réaliser de tranchée. La liaison est ensuite **enterrée sous voirie** sur environ **36 km en Seine-Maritime** jusqu'à un poste de conversion au plus près du répartiteur électrique existant de Barnabos.

Les études sont en cours pour définir la localisation exacte du poste de conversion et les détails du tracé sous voirie. **Une des priorités est d'éviter au maximum les agglomérations denses, les centres historiques, les espaces naturels sensibles et les terres agricoles.**

Des chiffres pour comprendre

36 km
de tracé envisagé en Seine-Maritime,
sous le réseau routier.

4 câbles
enterrés un peu plus de **1 mètre** sous la voirie.

15 cm
de diamètre par câble.

Tout le monde y gagne !



Un projet d'intérêt commun

Le projet bénéficie à la France et à ses voisins, avec une pérennité garantie. Le statut officiel de Projet d'Intérêt Commun européen lui a été accordé.



Des réseaux plus sûrs

Interconnecté avec les pays voisins, le réseau français est plus résistant au risque de panne.



Du travail pour les entreprises normandes

Le projet prévoit 1,4 milliard d'euros d'investissement. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie est mobilisée pour encourager la participation des entreprises de la région.



Des revenus pour les collectivités

Chaque année, l'interconnexion génère des revenus significatifs pour les collectivités locales, un effet positif pour tous les habitants.

Cadre de vie préservé

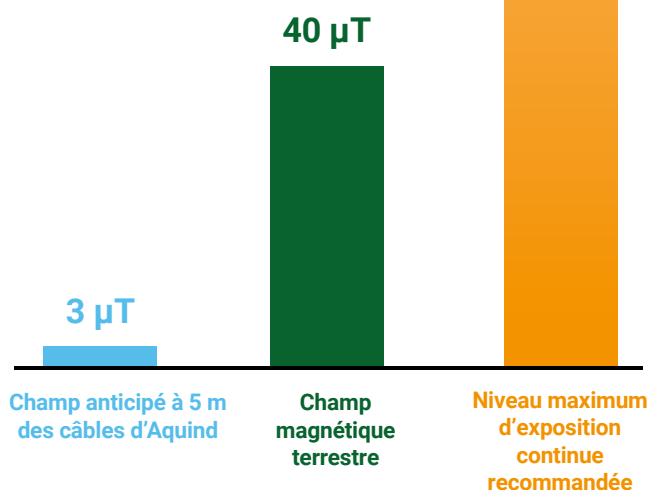
La technique du courant continu présente un champ magnétique **plus de 1 000 fois inférieur** au seuil de **40 000 microteslas (μ T)** préconisé.

Le champ le long de l'interconnexion est de 25 à 30 μ T au plus près des câbles et de 3 μ T à cinq mètres. À titre de comparaison, le champ magnétique terrestre est de 40 à 50 μ T.

Aucun nouveau pylône ne sera installé. Le poste de conversion sera entouré d'arbres de grande taille et ne générera pas de nuisances sonores et lumineuses.

Un champ magnétique largement inférieur au seuil recommandé

40 000 μ T
(seuil préconisé par l'Organisation Mondiale de la Santé et l'Union européenne)



Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
www.concertation-aquind.fr

ou contactez-nous sur : contact@concertation-aquind.fr